

Optimisation du CCAG travaux

Patrimoine

Achats

Pourquoi choisir cette formation ?

- ✓ Définir et appliquer le CCAG pour une mise en œuvre opérationnelle

Programme

- ✓ Quelles sont les clause du CCAG permettant la bonne exécution du marché?
- ✓ L'exécution technique
- ✓ Modifications en cours du chantier
- ✓ Sous-traitance
- ✓ Décision de poursuivre
- ✓ Avenant
- ✓ L'exécution financière
- ✓ Retenue de garantie
- ✓ Décompte général et définitif

Pré-requis

- Avoir suivi la formation : ' Maitriser la passation des marchés de travaux '

Public concerné

- Formation strictement réservée aux agents de l'Université de Toulouse.
- Personnels des services patrimoine, achat et juridique intervenant dans la passation des marchés de travaux

Inscriptions ouvertes
(Jusqu'au 26/06/2024)

DATES

Du 05/07/2024 - 09:00 au
05/07/2024 - 17:00

LIEU

Site extérieur

1500
€HT


1 JOUR(S)

 [S'inscrire à la formation](#)

 [Contacter l'organisateur](#)

Divers

→ Cas pratiques

Intervenant(e)s

→ Expert(e)s achats d'établissement
d'enseignement supérieur et de recherche

